

Amnesty International & Reporters Sans Frontières

Déclaration publique

16 July 2010

AI Index: MDE 13/079/2010

IRAN - La santé des prisonniers d'opinion à la merci des autorités iraniennes

De nombreux journalistes et d'autres prisonniers d'opinion toujours détenus alors qu'ils sont gravement malades

Un an après le lancement de la campagne de répression massive des manifestations qui a suivi la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad, plus d'une centaine de prisonniers politiques sont toujours détenus dans les geôles iraniennes dans des conditions inhumaines et dégradantes. Leurs droits les plus élémentaires sont bafoués, à commencer par celui à bénéficier de soins médicaux adéquats.

Amnesty International et Reporters sans frontières, deux organisations actives dans le domaine de la défense des droits de l'homme, se déclarent indignées par les conditions de détention dans lesquelles sont maintenus ces prisonniers. La plupart sont malades et très affaiblis physiquement et psychologiquement. Les deux organisations considèrent que cette privation de soins médicaux à laquelle sont assujettis les détenus a pour but de faire davantage pression sur les détenus ainsi que sur leurs familles.

« Nous condamnons une nouvelle fois le maintien en détention arbitraire de prisonniers d'opinion, ainsi que les mauvais traitements qui leur sont infligés. Les autorités iraniennes doivent libérer immédiatement et sans conditions tous ceux qui ont été arrêtés au seul motif de leurs activités légitimes dans le domaine de la presse ou pour l'exercice pacifique de leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion », ont déclaré Amnesty International et Reporters sans frontières.

Depuis un an, les informations recueillies auprès des familles et souvent publiées dans les médias officiels confirment que de nombreux prisonniers d'opinion ont été victimes de malaises, voire des attaques cardiaques dans les différentes prisons du pays, notamment dans les prisons d'Evin et de Raja'i Shahr. La santé de plusieurs prisonniers ne cesse de se détériorer. Malgré l'urgence de soins qui ne peuvent être dispensés qu'à l'extérieur de la prison, et malgré l'avis des médecins de la prison, les responsables pénitentiaires n'autorisent pas le transfert des malades vers les hôpitaux.

« Les autorités sont responsables de la santé et de la sécurité de toutes les personnes qu'elles détiennent. Elles doivent leur donner accès aux soins médicaux adéquats, si nécessaire en dehors des centres de détention », ont précisé Amnesty International et Reporters sans frontières.

Le règlement intérieur des prisons en Iran, mis en place par l'instance juridique en charge de la gestion des lieux de détention, oblige les autorités pénitentiaires à dispenser aux prisonniers malades les soins nécessaires. Les articles 102 et 103 de ce règlement précisent notamment que « la visite mensuelle est obligatoire dans la clinique de la prison » et que « si nécessaire le détenu

doit être transféré de toute urgence de la prison vers l'hôpital ». Ce même règlement stipule que le juge est également responsable de la sécurité et de la santé des prisonniers atteints de maladie grave et incurable.

En vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel l'Iran est partie, la privation de soins médicaux peut constituer une violation de l'interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels protège le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale. De plus, l'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus adopté par les Nations Unies prévoit pour les malades qui ont besoin de soins spéciaux qu'ils soient transférés vers des établissements pénitentiaires spécialisés ou vers des hôpitaux civils.

Amnesty International et Reporters sans frontières appellent à la libération de tous les prisonniers d'opinion en Iran et exhortent les autorités iraniennes à juger les autres prisonniers politiques dans les meilleurs délais pour des infractions prévues par la loi, sans que la peine de mort ne soit requise et dans le cadre de procédures pleinement conformes aux normes internationales d'équité en la matière.

Amnesty International et Reporters sans frontières exhortent les autorités iraniennes à accorder les soins médicaux adéquats de toute urgence aux prisonniers politiques nommés ci-dessous :

Shiva Nazar Ahari, Masoud Bastani Ayatollah Sayed Hossein Kazemeyni Boroujerdi Amir Khosro Dalirsani Rahim Gholami Kouhyar Goudarzi Nader Karimi Jouni Mansour Ossanlu Mohammad Sadegh Kaboudvand Masoud Lavassani Mojtaba Lotfi Mehdi Mahmoudian Said Matinpour Abolfazl Abedini Nasr Hamed Rouhinejad Issa Saharkhiz Ali Saremi Hengameh Shahidi, Behrouz Tavakkoli Majid Tavakkoli Behrouz Javid Tehrani, Ahmad Zaidabadi